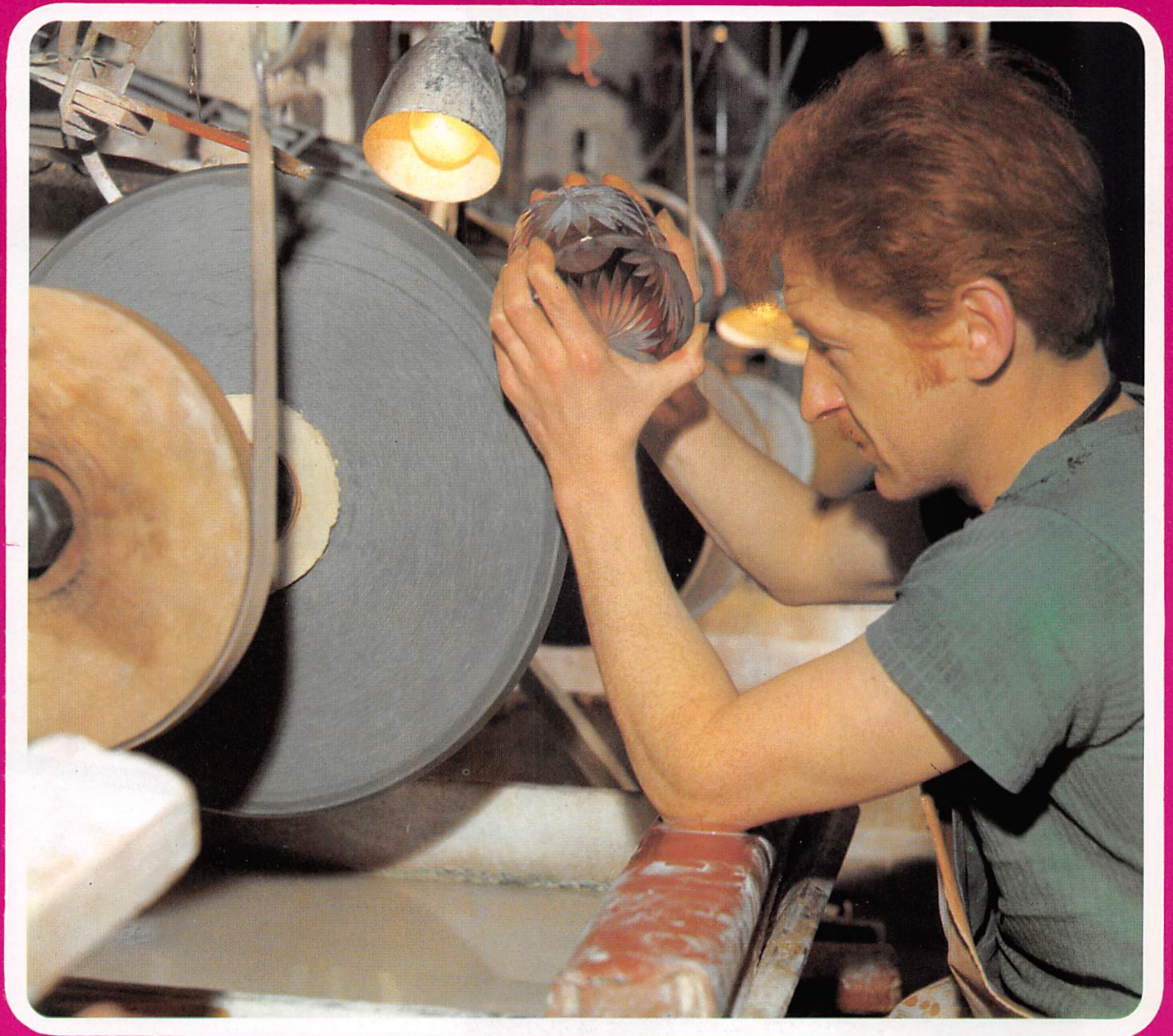


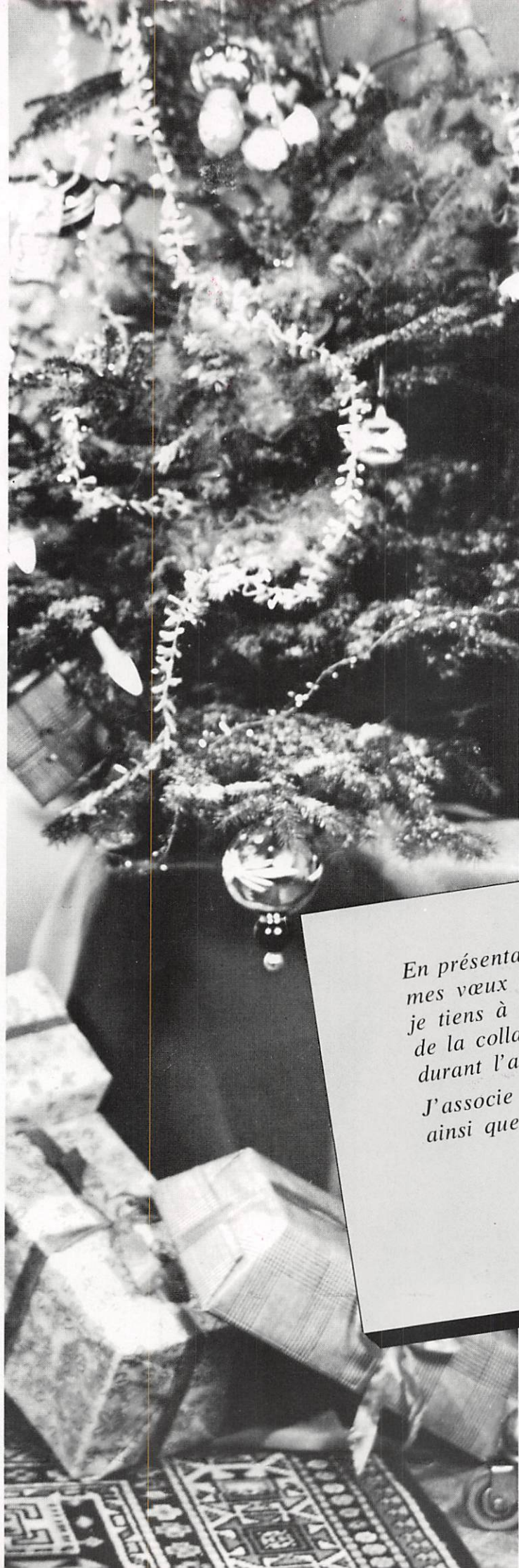
BRUGGE X

G.P.P./4/340



NOS VICINAUX





En présentant aux membres du personnel
mes vœux les meilleurs pour 1982,
je tiens à les remercier cordialement
de la collaboration qu'ils m'ont apportée
durant l'année écoulée.
J'associe à mes souhaits leurs familles
ainsi que nos chers pensionnés.

C. HENRARD
Directeur général

ACTION TRANSPORT PUBLIC

Le Service Commercial remercie...

Nos lecteurs continuent à nous envoyer de vieilles photos ou d'autres objets rappelant le passé des Vicinaux.

Nous remercions vivement pour leur aimable collaboration :

MM.

H. Laurent, Montigny-le-Tilleul
F. Helpers, Gooik
A. Leroy, Charleroi
M. Podor, Namur
R. Massart, Mont-sur-Marchienne
F. Paquot, St-Séverin
P. Detige, Beauvechain
A. Lieveys, Charleroi
W. Gogaert, Gand
D. Devolder, Bruges

Ces personnes ont également reçu un souvenir de la part des Vicinaux. Mais l'action se poursuit : le Service Commercial compte sur vous. Toutes les photos, documents, vieux objets, ... que vous voudrez bien offrir (ou prêter pour copier) seront les bienvenus et nous vous en remercions vivement d'avance.

S.N.C.V., Service Commercial et des Relations Publiques, rue de la Science 14, 1040 Bruxelles, Tél. 02/230.03.30.



LUI NE PAIE PAS, IL N'A PAS ENCORE 6 ANS !

Le mardi soir, 20 octobre 1981, la B.R.T. lançait sur la seconde chaîne une action télévisée sur les transports publics.

Cette action qui se prolongera jusqu'en fin 1983 est une campagne de promotion en faveur de cette forme de transport considérée comme très économique.

*

BUT

La BRT a acquis dans le passé une grande renommée en organisant des actions ayant pour but l'amélioration de la qualité de la vie en général.

Ainsi, il y eut depuis 1969 jusqu'en 1980 différentes actions «Vertes» et notamment une campagne pour des pistes cyclables.

Chaque fois, il est apparu que la télévision a joué un rôle important pour arriver à un véritable changement de mentalité.

Le responsable de l'action «transports publics», M. Frans Frederickx, producteur à la BRT au service «Temps Libres», espère atteindre un double but, que la S.N.C.V. poursuit également, après ces deux années d'action sur les transports :

- persuader un plus grand nombre de personnes dans leur propre intérêt, d'utiliser les trams, bus, trains et métro ;

- arriver à ce que la politique sur le plan national et local tende vers une attitude plus positive à l'égard des transports publics.

*

MOYENS

En premier lieu, nous avons évidemment les **programmes informatifs TV** mêmes, en principe chaque mardi soir, deuxième chaîne BRT, vers 20 h 10.

Durant deux ans et en 4 séries de 10 programmes, les différen-

tes facettes du transport en commun seront abordées.

Au milieu de l'action, en septembre 1982, un «programme d'évaluation» sera transmis en direct de la Gare Centrale d'Anvers. A la fin, en 1983, une émission-marathon, la finale, sera consacrée aux résultats concrets.

Comme la diffusion de l'information et l'action sont les conditions nécessaires pour arriver à de bons résultats, cinq groupes de travail ont été créés, notamment : Politique (Ministères) - Sociétés de Transport en Commun (entre autres, la S.N.C.V.); - Experts «indépendants» - «groupes d'action» - et constructeurs.

Les responsables de l'action ont également créé une «**banque de suggestions et de plaintes**» par laquelle les voyageurs peuvent faire connaître leurs propositions et leurs problèmes. Ceux-ci sont traités en collaboration avec les Sociétés de Transport.

Enfin, le déroulement de toute la campagne peut être suivi dans un journal mensuel.

*

S.N.C.V.

Les résultats récents d'un sondage d'opinion sur les transports en commun parurent dans une revue d'enquêtes, largement diffusée et considérant les bonnes dispositions des responsables soutenant cette action de la BRT sur les transports en commun, la S.N.C.V. a accordé sa totale collaboration à cette campagne pleine de promesses et ce sous toutes les facettes : de la «banque de suggestions» en passant par le groupe de travail, jusqu'aux émissions de TV elles-mêmes.

Nous profitons de l'occasion pour attirer l'attention du personnel sur l'importante valeur qui s'attache à l'accueil courtois de la clientèle. Chaque chauffeur peut être considéré comme un agent de liaison entre voyageur et Société.

REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

groupe du hainaut

C'est le samedi 26 septembre 1981, en la salle des fêtes du Waux-Hall à Mons, qu'a eu lieu la remise des décorations civiques pour 35 ou 25 années de service.

Lors de son allocution, M. Etienne, ingénieur, commenta les activités du Groupe au cours de l'année 1980, l'évolution positive enregistrée en dépit des restrictions budgétaires et le rôle qu'ont à jouer les agents plus âgés vis-à-vis des jeunes. Il cita également l'acte de courage dont a fait preuve M. Geuckens, conducteur d'autobus. La relation en figure précisément dans ce numéro.

Les participants furent ensuite conviés à une présentation audiovisuelle des types de voitures utilisés depuis la fondation de la S.N.C.V.

DECORATIONS CIVIQUES

35 années de service

Croix civique de 2e classe

MM.

Dery L., commis d'exploitation
Gouverneur L., rédacteur

Médaille civique de 1ère classe

MM.

Delhaye A., conducteur él.
Quintin E., 1er ouvrier qual.
Vandenberghe L., conducteur él.
Bouchez G., receveur
Merlin A., conducteur - receveur AB
Neusy E., receveur
Siraut P., conducteur - receveur AB
Carpentier R., brigadier
Romain G., ouvrier d'élite
Dieu S., brigadier
Wauquier E., 1er ouvrier qual.
Dincq M., brigadier
Adam R., 1er ouvrier qual.
Carroyer G., chef de départ
Hastir E., receveur
Adam G., conducteur AB
Dehon E., conducteur - receveur AB
Libert H., conducteur - receveur AB
Saussez A., receveur
Flutte A., ouvrier d'élite
Brohez M., brigadier
Carlier G., ouvrier d'élite
Swaelens L., 1er ouvrier qual.
Verhoeven E., aubettier
Larbouillat A., 1er ouvrier d'élite

25 années de service

Médaille civique de 1ère classe

M. Longfils J., chef de mouv. de 2e cl.

Médaille civique de 2e classe

MM.

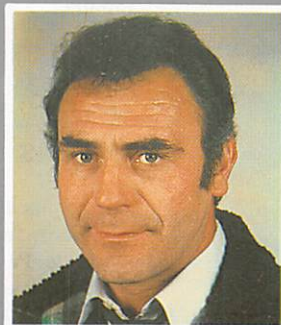
Gustin A., conducteur - receveur AB
Gallez R., conducteur - receveur AB
Lacroix R., conducteur - receveur AB
Mackers W., conducteur - receveur AB
Berghmans M., conduc.-rec. AB
Delmotte J., conducteur él.
Delforge R., receveur
Denagtergael Y., conducteur él.
Foncoux J., conducteur él.
Gillen P., conducteur - receveur AB
Matuszak V., receveur
Morre G., ouvrier spéc.
Surdiacourt A., conduc.-rec. AB
Van Lunter M., conduc.-rec. AB
Weber J., 1er ouvrier qual.
Deltenre W., 1er ouvrier qual.
Deceuster J.-M., ouvrier qual.



groupe du hainaut

UN ACTE DE COURAGE

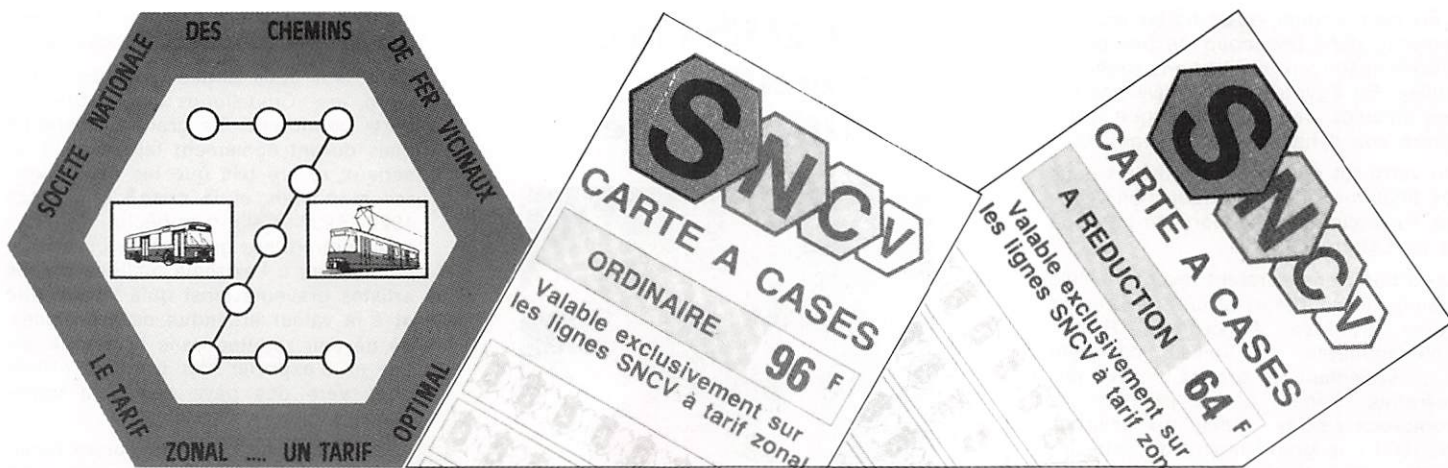
Le vendredi 14 août 1981, vers midi, M. Geuckens Jean-Pierre, conducteur d'autobus à Charleroi, circulait le long de la Sam-



bre pour aller prendre son service à Charleroi Sud, lorsqu'il fut alerté par un batelier qu'une femme se noyait.

M. Geuckens a immédiatement plongé et a pu ramener la désespérée sur le pont de la péniche, qui s'était arrêtée.

Nos très chaleureuses félicitations à M. Geuckens pour cet acte de courage.



Le 1er septembre, la S.N.C.V. a instauré dans la région de Gand, à la Côte, à Charleroi et dans le Sud-Est du Luxembourg un nouveau système de tarification : le tarif zonal. Auparavant, la S.N.C.V. pratiquait dans les villes un tarif urbain, c.-à-d. à prix unique, et dans les régions rurales un tarif sectionnel calculé en fonction de la distance parcourue.

Le tarif zonal fut présenté le 19.8.1981 à l'Hôtel de Ville d'Ostende ainsi qu'à celui d'Arlon, et le 20.8.1981 à Gand, au siège de la M.I.V.G., ainsi qu'à Marchienne-au-Pont, à l'Hôtel de Ville. Ces conférences de presse rencontrèrent le succès espéré.

Le principe du tarif zonal repose sur un partage des régions en zones à l'intérieur desquelles le tarif est unique. Les zones qui composent les différentes régions correspondent le plus souvent aux anciennes communes, mais il peut arriver que le territoire d'une commune recouvre parfois plusieurs zones et vice versa.

Pour déterminer le prix d'un voyage, il suffit de déterminer le nombre de zones rencontrées sur la ligne empruntée ; les zones de départ et d'arrivée étant comprises dans ce calcul.

Cela signifie que les extensions et variantes de la ligne principale ne sont prises en considération, pour le calcul du prix d'un parcours, que si l'arrêt de départ ou d'arrivée est situé sur cette extension ou variante.

Les zones ont en moyenne un diamètre de 4,5 km. Comme le tarif est unique à

l'intérieur d'une même zone, quel que soit l'arrêt utilisé, il en résultera une simplification qui permettra, lorsque le système sera généralisé, un gain de temps et une plus grande facilité pour le voyageur.

Dans une phase ultérieure, il est même prévu de mécaniser la perception, à bord des véhicules, par l'utilisation d'appareils oblitérateurs de cartes. Le chauffeur étant déchargé de ce travail, il en résultera une augmentation de la vitesse commerciale et, par conséquent, de l'efficacité du transport, qui seront bénéfiques au voyageur dans la plupart des cas.

Dès le 1er septembre 1981, les voyageurs des régions concernées ont pu se procurer, en plus du billet, un nouveau titre de transport : la carte à cases. La carte nationale comprend 16 cases. Elle est valable dans toutes les régions à tarification zonale. L'oblitération d'une case au moyen d'un cachet entraîne l'annulation de toutes les cases libres précédentes. Le nombre de cases à annuler représente le prix d'un voyage et correspond aux nombres de zones parcourues **plus une, à titre de droit fixe d'embarquement**, sauf pour la carte urbaine à Gand et à Charleroi. Pour la facilité des voyageurs, les cartes pourront être pliées en deux dans le sens de la hauteur.

La carte à cases nationale «ordinaire» (de couleur bleue) coûte 96 F et se compose de 16 cases à 6 F. Le prix minimum pour un voyage s'élève à 12 F (2 cases). Il existe également une carte à cases nationale «à réduction»

(de couleur orange) qui coûte 64 F (nombre de cases : 16 de 4 F chacune ; prix minimum pour un voyage : 3 cases, c.-à-d. 12 F) et qui est réservée aux personnes bénéficiant d'une réduction de 50 ou 75 % sur le prix des billets. Il existe enfin les cartes à cases «urbaines» à Gand et à Charleroi, avec leurs caractéristiques propres.

Les cartes à cases nationales peuvent être obtenues dans les régions concernées aux guichets des aubettes de la S.N.C.V., aux guichets des gares S.N.C.B., dans les bureaux de poste, auprès des facteurs attachés à ces bureaux, ainsi qu'à tous les points de vente signalés par une affiche spéciale. En aucun cas, elles ne sont vendues à bord des véhicules.

Afin que les passagers comprennent clairement le fonctionnement du nouveau système de tarification, une brochure d'information fut distribuée dans chaque habitation des régions intéressées.

Le tarif zonal présente des avantages importants. En premier lieu, le voyageur ordinaire peut bénéficier d'une réduction de 25 % sur le prix des billets. Ensuite, il peut déterminer lui-même et le plus simplement du monde le prix de son voyage. En outre, il bénéficie de la gratuité de la correspondance sur toutes les lignes vicinales de la S.N.C.V. à l'intérieur d'une zone de même tarif. Par la même occasion, on espère, grâce à ce système de prix plus avantageux, attirer de nouveaux usagers vers les transports en commun.

L'INFOBUS de la S.N.C.V.

Grande nouveauté à la S.N.C.V. : en octobre-novembre 1981, un infobus a parcouru durant 4 semaines la région du sud-est luxembourgeois, où plusieurs localités figuraient à son programme.

L'intérieur de l'infobus a été

aménagé et présente une collection de photos d'ancien et de nouveau matériel, tandis qu'un délégué de la S.N.C.V. se tient à la disposition du public pour donner des renseignements, remettre une documentation, vendre des cartes à cases (tarif zonal) ou des indicateurs horaires ainsi que pour recueillir des suggestions susceptibles de contribuer à l'amélioration des transports en commun.

Une installation sonore diffuse de la musique et des annonces de façon à éveiller l'attention des passants. D'autres autobus seront spécialement aménagés à des fins de relations publiques et sillonneront les différentes régions du pays.

La S.N.C.V. espère pouvoir par cette innovation se mettre davantage encore au service du public et mieux le satisfaire.

L'art de fabriquer et de traiter le verre remonte dans beaucoup de parties du monde jusqu'aux civilisations préhistoriques. En Egypte, on a trouvé des vases émaillés datant de l'époque antérieure aux dynasties (3.000 avant J.C.).

Du verre fut également découvert dans les sépultures préhistoriques en Assyrie, Phénicie, dans le Nord de l'Europe et en Extrême-Orient.

Les Phéniciens auraient inventé la fêle (canne du souffleur) et créé le premier verre incolore. Alexandrie, Rome, Constantinople et Venise devinrent successivement les grands centres des verreries. Venise a été pendant de nombreux siècles - jusqu'aux environs de 1600 - le grand maître de cette industrie, mais lorsque les verriers vénitiens, en dépit des peines à l'ère dont ils étaient menacés, commencèrent à s'expatrier, cet art fut répandu à travers toute l'Europe; quelques pays tels que l'Angleterre, l'Allemagne, mais surtout la Bohême et la Belgique furent les témoins privilégiés de son épanouissement.

On ne sait pas grand-chose de la naissance de la première verrerie en Belgique. De vieux écrits mentionnent toutefois que le premier four de verrerie a été allumé à Namur en 1421 par des souffleurs appartenant à la noblesse et venus de Venise et d'autres régions d'Italie.

Le succès ne se démentit pas et de plus en plus les souverains accordèrent des autorisations pour créer de nouvelles verreries. A cette époque déjà, la région avoisinant Liège acquit en ce domaine une sérieuse réputation et les verreries d'Avroy, Fragnée et Outremeuse connurent au 17^e et au 18^e siècle une grande prospérité.

Ceci s'explique par le fait qu'en ce temps là, les fours étaient chauffés au bois, un combustible qui, au départ des grandes forêts ardennaises, pouvait facilement être acheminé par la Meuse. Puis, pour des raisons inconcues, bien que l'on suppose que le coût toujours croissant du transport du bois en ait été la cause, cette industrie disparut dans le courant du 18^e siècle. C'est en 1778 que fut créée la «Cristallerie de Vonèche», achetée en 1802 par A.G. d'Artigues. Par suite du traité

LE CRISTAL une vieille tradition belge



de Vienne en 1815, les provinces belges tombèrent sous la domination hollandaise et la «Cristallerie de Vonèche» fut dès lors coupée de son marché traditionnel, la France. Aimé Gabriel d'Artigues partit alors pour la Lorraine en 1822 et il y acquit la «Verrerie Sainte-Anne» qui allait devenir plus tard la fameuse «Cristallerie de Baccarat».

Une fois que le bois ne fut plus utilisé comme combustible et que commença l'ère du charbon, F. Kemlin et A. Lelièvre, qui avaient si bien dirigé la «Cristallerie de Vonèche», partirent pour la région houillère située autour de Liège, acquirrent en 1825 l'abbaye cistercienne abandonnée de Val St-Lambert à Seraing et, avec un nouveau courage, y installèrent une verrerie dont le prince Guillaume d'Orange allait devenir l'un des principaux actionnaires. Les «Cristalleries du Val St-Lambert», célèbres dans le monde entier et dont le cristal orne actuellement tant de cours royales ainsi que de résidences présidentielles et diplomatiques, étaient nées.

Au départ, cette entreprise ne comptait que les onze ouvriers provenant de la verrerie de Vonèche et dont les noms se trouvent maintenant encore inscrits dans le livre d'or. Elle s'étendit alors

rapidement jusqu'à compter à un certain moment, quelque 4.500 ouvriers.

Dans leur 150^e année d'existence environ, les «Cristalleries du Val St-Lambert» connurent une grande prospérité mais durent également faire face à de sérieux revers tels que les deux guerres mondiales et la crise des années 1920 - 1930. Cela n'empêcha toutefois pas l'entreprise, grâce à la pureté de son cristal, à l'extrême maîtrise de ses artistes graveurs ainsi qu'à l'originalité et à la valeur artistique de ses pièces, de devenir réputée dans le monde entier et d'exporter ses produits artistiques vers des pays des cinq continents.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître à notre époque moderne, un verre à vin, un vase en cristal, est encore toujours de nos jours fait entièrement à la main.

La fabrique entière constitue un spectacle captivant. On peut rester des heures debout à assister à la naissance d'un vase d'un demi-mètre de haut façonné exclusivement par soufflage, tournage, ainsi qu'à l'aide de quelques instruments en bois et destiné à devenir une pure œuvre d'art.

On reste fasciné à regarder le polisseur et le graveur qui, disposant ou non d'un dessin esquissé, terminent le chef-d'œuvre. On saisit immédiatement les énormes difficultés auxquelles se trouve confrontée une telle entreprise en ces temps de mécanisation et d'automatisation et on les comprend d'autant mieux lorsque l'on sait que la part de la main-d'œuvre dans le prix d'un produit fini représente encore toujours 70 %. Or, il s'agit d'un travail fourni par des artisans hautement spécialisés puisqu'il ne faut pas moins de ... dix ans pour former un verrier accompli!

Aussi faut-il considérer comme une sage décision la résolution qu'a prise le gouvernement belge, en ces temps de pénible conjoncture, d'apporter une aide aux «Cristalleries du Val St-Lambert».

Permettre à nos artisans de continuer à exercer leur métier avec amour et conscience, c'est maintenir à un degré élevé notre prestige à l'étranger!

DIVERSES EXPOSITIONS

La S.N.C.V. poursuit son effort d'omniprésence. En septembre, octobre et novembre, elle participa à diverses expositions.

Du 12 au 20 septembre 1981, elle fut représentée par un stand à la «Nationale Vrijetijdsbeurs HOBBY '81» (Bourse Nationale des Loisirs HOBBY '81) dans la halle de la Bourse à Bruges.

La S.T.I.C. et la S.N.C.V. présentèrent, du 25 au 28 septembre 1981, une exposition sur les transports en commun à Charleroi, dans le cadre de l'exposition du Centre Culturel de Souvret, ayant pour thème «Au fil des jours dans notre Souvret».

Du 24 octobre au 1^{er} novembre 1981, notre Société prit part à l'exposition de che-

min de fer miniature organisée en la salle communale des fêtes de Dolhain-Limbourg.

Enfin, la S.N.C.V. participa au 32^e Salon International du Chemin de Fer, organisé par l'Association Royale Belge des Amis du Rail, à la Gare Centrale de Bruxelles, du 31 octobre au 15 novembre 1981. Etaient également présents à cette exposition, qui connut une large affluence: le Ministère des Communications, la S.N.C.B., la S.N.C.F., la D.B., les constructeurs belges de matériel de chemin de fer, les représentants de nombreuses lignes ferrées touristiques et bon nombre de clubs d'amateurs, ainsi que des importateurs de trains miniatures et des commerçants. Par son stand attrayant, notre Société attira surtout l'attention sur son nouveau matériel.



Le Saviez-Vous ?

LA ROULOTTE EN IRLANDE

La République d'Irlande se compose de 26 comtés pour une population de 3.368.219 habitants. Les villes principales sont : Dublin, la capitale, avec 543.563 hab., Cork avec 257.643 hab., Limerick avec 96.605 hab., Galway avec 167.792 hab. et Waterford avec 54.635 hab.

La plupart des villes de plus de 10.000 habitants sont desservies par chemin de fer. Les trains sont rapides et confortables.

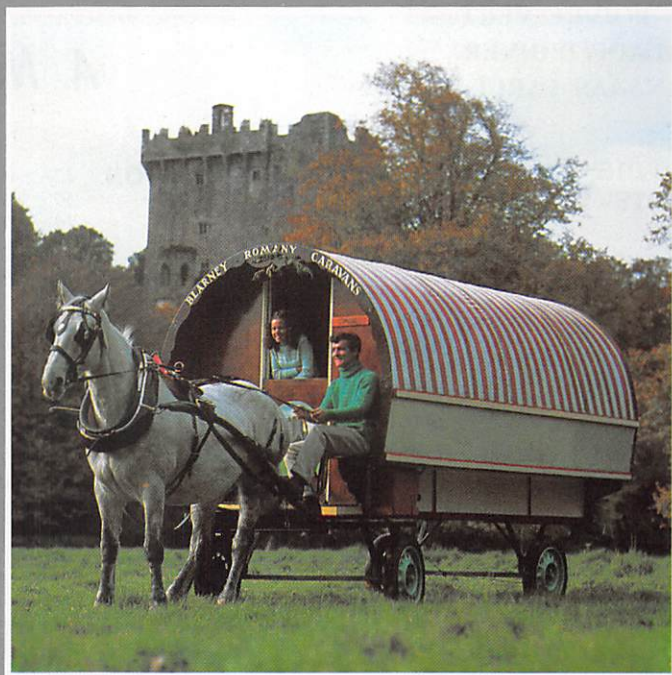
En province, les autobus relient pratiquement toutes les villes et les petits villages. Les grandes villes possèdent bien sûr des services urbains. Tous ces services sont exploités par la compagnie nationale de transport (Coras Iompair Eireann, C.I.E.).

En raison du peu de circulation, l'Irlande est le pays idéal pour une randonnée en roulotte. Neuf compagnies offrent un total de 300 roulottes.

Elles sont copiées sur celle qu'utilisent les chaudronniers ambulants irlandais, mais l'intérieur a été modernisé et comprend au maximum cinq couchettes. Les chevaux sont dociles, bien habitués aux routes. Bien que leur vitesse ne soit pas «supersonique», vous pouvez espérer parcourir 15 km par jour.

La roulotte comprend une cuisinière à gaz, un évier, l'eau et l'électricité et tout le matériel nécessaire pour cinq personnes.

Les roulottes sont très populaires en Irlande.



LE «BLOUTREIN»

Le train le plus luxueux circulant actuellement est sans aucun doute le «bloutrein» des chemins de fer sud-africains, qui parcourt les 1600 km reliant Pretoria au Cap, soit un voyage de 26 heures. Il est le plus souvent constitué de 19 voitures ne permettant le transport que de 106 voyageurs. Il occupe un personnel de 26 personnes. Autre particularité de ce train : il circule sur une ligne à voie étroite (1067 mm) (Blickpunkt).



BUFFET FROID

(8 personnes)

HORS-D'ŒUVRE «MARGUERITE»

BUCHETTES DE JAMBON

PAIN DE VIANDE
AU POIVRE VERT

SALADE D'HIVER
ANANAS FARCI

HORS-D'ŒUVRE «MARGUERITE»

Ingrédients :

800 g de poisson blanc (cabillaud, aiglefin...)
4 tomates
250 g de petits pois surgelés
1 kg de pommes de terre
1 verre de vin blanc sec
oignon, persil, citron
le blanc de deux œufs cuits durs
quelques feuilles de laitue

Préparation :

Laver les pommes de terre et les cuire dans la pelure. Lorsqu'elles sont cuites, les peler et les arroser de vin blanc, laisser refroidir.

Cuire le poisson au court-bouillon pendant ± 20 minutes. Egoutter, enlever les arêtes et émietter le poisson ; laisser refroidir.

Cuire les petits pois, les égoutter, laisser refroidir, les mélanger aux pommes de terre.

Déposer quelques feuilles de laitue dans un grand saladier, y ajouter le mélange petits pois-pommes de terre ainsi que le poisson.

Décorer de quartiers de tomates, de tranches de citrons et des blancs d'œufs durs écrasés.

Préparation de la sauce : préparer une vinaigrette à base d'huile de carthame, maïs, soja ou tournesol. Y ajouter de l'oignon haché, du persil haché et de la ciboulette hachée. Verser la vinaigrette sur la salade.

BUCHETTES DE JAMBON

Ingrédients :

6 tranches de jambon maigre
200 g de fromage blanc maigre
2 cuillers à soupe de persil ou de ciboulette hachée
2 cuillers à soupe de cerfeuil haché
1 cuiller à soupe d'oignons hachés
1 cuiller à café de poudre de moutarde
100 g de noix moulues

Préparation :

Mélanger le fromage blanc aux fines herbes. Y ajouter les noix. Préparer une farce bien relevée ; la répartir entre les tranches de jambon.

Former un rectangle régulier ; l'emballer dans un papier d'aluminium.

Mettre au frigo pour raffermir.

Pour servir, couper en bûchettes et les dresser sur un lit de salade. Décorer avec des quartiers de tomates et du persil en branche.

Accompagner d'une sauce se composant de 200 cc de yogourt maigre, mélangé avec une pincée de poivre de cayenne, 1 cuiller à café de poudre de paprika et une petite boîte de purée de tomates.

SALADE D'HIVER

Ingrédients :

250 g d'abricots secs

125 g de pruneaux

50 g de figues

10 g d'amandes

1 cuiller à soupe de raisins secs

1 pomme

1 poire

1 poignée de raisins

le jus d'une orange

1 petit verre de cognac

Préparation :

Faire tremper la veille les fruits secs dans du thé tiède sucré. Dénoyer les pruneaux.

Dans un saladier, mélanger les fruits secs avec la pomme et la poire pelées et coupées en dés et les raisins. Arroser le tout du jus d'orange et du cognac. Servir très frais.

PAIN DE VIANDE AU POIVRE VERT

Ingrédients :

500 g de viande de veau maigre hachée

2 blancs d'œufs + un jaune

½ verre de lait écrémé + 1 tranche de pain

20 g de farine

2 oignons

1 cuiller à soupe de poivre vert

épices (thym, laurier...)

Préparation :

Tremper le pain dans le lait et le presser. Mélanger la viande avec

le pain, l'oignon haché, le poivre vert, les blancs d'œufs, le jaune d'œuf et les épices.

Bien mélanger pour obtenir un mélange homogène. Former un pain en roulant la viande dans la farine. Verser dans un moule, couvrir d'un papier d'aluminium et cuire au four (200°) pendant 1 heure. Dix minutes avant la fin de la cuisson, enlever le papier d'aluminium pour faire dorer le dessus. Laisser refroidir.

Servir le pain coupé en tranches.

ANANAS FARCI

Ingrédients :

1 ananas frais

1 pomme

1 poire

1 banane

200 g de framboises surgelées

le jus d'un citron

1 orange

Préparation :

Vider l'ananas, couper la chair du fruit en dés. Garder le jus. Peler et couper la pomme, la poire et la banane en morceaux. Dégeler les framboises. Mélanger tous les fruits et y ajouter le jus de citron et le jus d'ananas.

Remplir l'ananas avec le mélange. Servir très frais.

DES TRUCS . . .

Pour prévenir l'oxydation de l'étain, nettoyer avec de l'eau savonneuse chaude et une brosse douce : jamais de brosse métallique. Si l'étain est trop oxydé, passer au blanc d'Espagne au moyen d'un chiffon, terminer avec un papier journal.

Afin de ne plus devoir nettoyer ces étains, les frotter avec de la cendre de bois tamisée, au moyen d'un chiffon imbibé de vinaigre ou de citron. Passer à la cire blanche.

Si vous devez nettoyer de l'argenterie sans fatigue, mettez dans un récipient en aluminium 25 g. de bicarbonate de soude et 20 g. de sel de cuisine par litre d'eau. Mettez-y l'argenterie, portez à ébullition pendant trois minutes. Sortez du bain et rincez abondamment, ensuite séchez avec un tissu doux.

Pour avoir des tiroirs qui coulissent facilement, enduire les glissières de savon.

Pour nettoyer des éponges naturelles devenues grasseuses, plongez-les dans du lait battu. Pressez-les fortement. Rincez-les à l'eau froide plusieurs fois. Terminez en rinçant à l'eau tiède.

Pour éviter que le mur se salisse au périmètre des cadres, placez deux punaises dans le bas du cadre, de façon que l'air puisse circuler entre le mur et le cadre, ceci évitera que la poussière se fixe, et ce, par simple passage d'air.

Pour supprimer les taches d'eau faites sur un meuble en chêne, il suffit de mélanger un dé d'huile à 5 à 6 gouttes de vinaigre. Frotter énergiquement avec un chiffon bien propre tendu autour d'un doigt. Répéter cette opération si nécessaire.

Bouchons trop gros : Faire une entaille dans le milieu du bouchon. En appuyant alors les deux languettes l'une contre l'autre, le bouchon entrera aisément dans le goulot.

LA PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

B. COLLIN
Diététicienne

LE COIN DES JEUNES

SOLUTIONS N° 214

- 1) mot à trouver SERUM
2)

1	2	3	4
3	4	1	2
4	3	2	1
2	1	4	3

ou toute autre solution en employant uniquement à chaque fois 1 - 2 - 3 - 4 en horizontal - vertical ou diagonal.

Ont gagné 1 point :

CARLIEZ Annie, 14 ans - Blaregnies / COSEMANS Miet, 14 ans / COSEMANS An, 8 ans - Diepenbeek / VAN HEMELRIJK David, 9½ ans - Mons (1 point d'encouragement) / DELHAYE Nath., 13 ans - Haine St-Pierre / LEBRUN J.L., 11 ans - Florennes / MEULEMANS Els, 13 ans - Tirlemont.

Ont gagné 2 points :

BELLENS Nadine, 12 ans - Gooik / DEGUEE André, 12 ans - Liège / JOACHIMS Marc, 12 ans - Awans / LEMAIRE Lisbeth, 10 ans - St.-Martens-Lennik / MASSON Didier, 14 ans - Braine-l'Alleud / MICHEL Colette, 13 ans - Flémalle / ZOPPETS Viviane, 12 ans - Riemst / DENIS Cathérine, 16 ans - Forest.

Une arrivée le 20.10.81 pour le n° 213 :

A gagné 2 points :

FABRINETTI Frank, 14 ans - Esneux.

JEU N° 1

Pouvez-vous en mettant les 8 lettres dans le bon ordre reconstituer :

- a) 3 noms de métiers ?

1. ETDINEST
2. COMBREUH
3. FUERICF

- b). 3 noms de villes ?

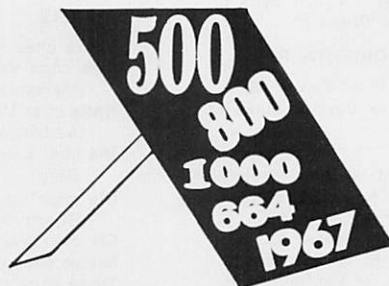
1. REVSIVER
2. MUXELOGB
3. OGBTANSE

Un truc ! découper des cartons sur lesquels vous mettez chaque lettre.

Bonne chance !

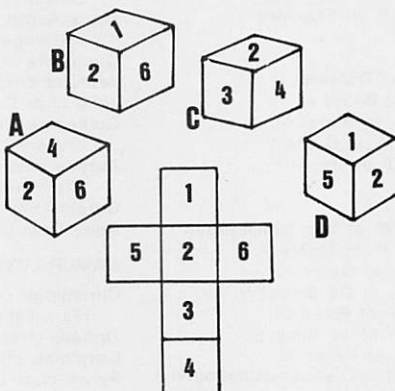
JEU N° 2

En quelle année Charlemagne fut-il couronné empereur par le Pape Léon III ?



JEU N° 3

L'un de ces cubes correspond au développement, lequel ?



UN JOUR OU UN WEEK-END D'EVASION

9 janvier ZOTTEGEM Carnaval des Rois mages, à partir de 16h30 ; cortège.

9 janv. TERMONDE Compétition pour groupes travestis, à 16h.

9 - 11 janv. RENAIX «Bommelfeesten» (fêtes carnavalesques) ; le 9, à 19h, grand cortège.

17 janv. GEEL Fête de la St-Antoine, à 11h.

31 janv. GAMMERAGES Fêtes folkloriques, à 14h30.

6 fév. BLANKENBERGE Au Casino, XXIVe Bal du Prince et élection du Prince Carnaval 1982, à 20h30.

20 fév. GENK XXVIIe Cortège carnavalesque international.

20 fév. GULLEGEM Cortège carnavalesque.

20 - 21 fév. MALMEDY Manifestations carnavalesques. Le 21, à 13h30, grand cortège.

21 fév. GRAMMONT A 15h, cortège folklorique suivi du «Krakelingenworp» (jet de craquelins). A 20h, «Tonnekensbrand» (grand feu).

21 fév. TONGRES Cortège carnavalesque, à 14h.

21 - 22 fév. EUPEN Manifestations carnavalesques. Le 21, à 13h30, cortège des enfants ; le 22, à 14h, grand cortège du «Rosenmontag».

21 - 23 fév. ALOST Manifestations carnavalesques. Le 21, à 14h, grand cortège (54e sortie).

22 fév. ST-TROND Fêtes du «lundi perdu» ; le matin, marché annuel ; l'après-midi, cortège carnavalesque.

23 fév. BINCHE Célèbre carnaval. Défilé et rondeau des «Gilles» de Binche.

23 fév. CHARLEROI Cortège carnavalesque.

23 fév. GENK A 19h, «Le procès de Malbrough et brûlage» (folklore).

26 fév. OSTENDE Carnaval populaire au quartier des pêcheurs ; cortège, à 21h.

Vite, envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

De Vos A., ingénieur commerc.
Hardenne M., rédacteur

ANVERS

Geukens G., commis
Janssen R., ouvr. entretien bâtiments
Liekens F., cond.-rec. AB

FLANDRE ORIENTALE

Deblauwe H., rédacteur

HAINAUT

Cabanne R., mécanicien
Vandenhoudt D., ouvrier
Vanmansart J.-Cl., cond.-rec. AB

NAMUR-LUXEMBOURG

Grede J.-M., mécanicien

LIEGE

Loozen J., rédacteur
Ahn J., cond.-rec. AB
Delatte H., cond.-rec. AB
Gilles P., mécanicien
Gregoor J., cond.-rec. AB
Gustin J., cond.-rec. AB
Orban J., aide soudeur
Naeten P., maçon
Lowies D., cond.-rec. AB

BRABANT

Freson V., commis
Goedhuys A., cond.-rec. AB
Raes W., cond.-rec. AB
Van den Broeck G., cond.-rec. AB
De Clercq H., mécanicien
Merchaert K., cond.-rec. AB

FLANDRE OCCIDENTALE

Troubleyn P., dessinateur-rédacteur
Boone G., électronicien
Chaerel G., ouvrier
Declair F., ouvrier
Depotter P., ouvrier
Leroy P., ouvrier
Notredame E., ouvrier
Wittebrouck Y., mont. lignes aé.
Calleyl P., cond.-rec. AB



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Wittebrood D., rédacteur
Radelet R., commis

HAINAUT

Thys F., sous-chef de bureau
Fohal M., rédacteur

LIEGE

Rademackers G., méc. d'entretien

BRABANT

De Haes M., commis

FLANDRE OCCIDENTALE

Debruyne P., commis



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Wittebrood D. et Venneman M.

ANVERS

Greunlinx A. et Swinnen B.
Ombelets G. et Cuppens M.
Janssens F. et Daemen F.
Van Den Brande L. et Geluykens M.
Van Tilborg J. et De Bock L.
Neys M. et Brees M.

FLANDRE ORIENTALE

Lefever J.-P. et Frison M.
Campe D. et Vander Sluys M.

HAINAUT

Derestiat M. et Vanderyeucht K.
Fontenelle A. et Delaunois C.
Sauvage P. et Panent C.
Cavillot R. et Prevot M.
Wilputte J.-M. et Boigelot M.
Caudron D. et Vachandez B.
Brebant J. et Coquelet R.
Ligneel F. et Riviere C.
Ceuterick G. et Jacques M.
Jacques M. et Dewit C.

NAMUR-LUXEMBOURG

Hainaut P. et Danloy N.
Pirotte B. et Calis M.
Eloy A. et Potemberg J.
Baufays J. et Volange M.-F.
Chasseur L. et Fontinoy Y.
Toussaint P. et Fagniard V.

LIEGE

Verryt A. et Defawes C.
Loiczli F. et Pirard A.
Wiggers J. et Blerot M.
Fraussen M. et Guille R.
Meessen J. et Meyer Y.

BRABANT

Smekens W. et Van Rensbergen I.
Dusaucoit P. et Moers A.
Willame P. et Garric S.
Mertens A. et De Smedt N.
Hanique D. et Elsen M.
Chapelle J.-M. et Rose B.
Romain A. et Keller S.
De Mooter F. et Vanderhoudelingen A.
Renders A. et Stevens G.
De Smet G. et Verlinden B.
Leveque C. et Panaux P.

LIMBOURG

Gentier F. et Meyers E.

Vanoppen L. et Spee M.-T.
Menten V. et Lowet N.

FLANDRE OCCIDENTALE

Bellaert Y. et Vandekerchove G.
Dumon I. et Pintelon R.
Major D. et Slabbinck D.
Aneca W. et Bruyneel L.
Deloof G. et Desmet T.
Vanhoirelbeke L. et Mingneau L.
Boute C. et Parmentier A.-M.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Olivier chez Brasseur M.
(Grâce-Hollogne)
Virginie chez Planchon J.-C.
(Enghien)
Nele chez Decraene D. (Bellegem)
Davy chez Sablon M. (Opwijk)

ANVERS

Mario chez Horemans M. (Herselt)
Bob chez Van Bockryck L.
(Merksplas)
Katie chez Van der Velde A.
(Aartselaar)
Iris chez Liekens V. (Heist-op-den-Berg)
Iris chez Vanneste R.
(Boortmeerbeek)
Els chez Van Gool J. (Beerse)
Mieke chez Jansen W. (Wuustwezel)
Tinne chez Van de Pol J. (Ravels)
Kim chez De Rouck E. (Merksem)
An chez Proost C. (Beerse)
Petra chez Hoefnagels G. (Hoboken)

FLANDRE ORIENTALE

Sylvie chez Van de Putte H. (Gand)

HAINAUT

Axel chez Piolet J.-L. (La Louvière)
Maite chez Paindavoine W. (La Louvière)
Marie-Astrid chez Algrain M.
(Pâturages)
Guenaelle chez Raulier A. (Thuin)
Jennifer chez Tavelli L. (Charleroi)
Julie chez Depasse J. (Courcelles)
Guillaume chez Rousselet F. (Sars-la-Bruyère)
Aurelie chez Maenhout A.
(Marchienne)
Gerald chez Coulon J. (Mellet)
Rony chez Guery S. (Courcelles)

NAMUR-LUXEMBOURG

Christophe chez Cobraville B.
(Fauvillers)
Ophelie chez Sœur G. (Ohey)
Geraldine chez Pirard J. (Sclayn)
Sylvie chez Dopagne J.-L.
(St.-Servais)

BRABANT

Christof chez Vannieuwerburgh J.
(Herent)
Julien chez Mathieu B. (Wavre)
Anja chez Dammans A. (Bellingen)
Nancy chez Vanderwaeren R.
(Bekkevoort)
Evy chez Van de Velde J.
(St-Pieters-Leeuw)
Vicky chez De Schouwer R.
(Grimbergen)
Steven chez Gosseye E. (Malines)
Ronny chez Dierick P.
(St-Pieters-Leeuw)

LIMBOURG

Ann chez Vandersmissen V.
(Maaseik)
Luc chez Ory J. (Tongres)
Marco chez Schellekens A. (Genk)
Stefan chez Venken E. (Dilsen)

FLANDRE OCCIDENTALE

Guy chez Ryssen R. (Nieupoort)
Liesbet chez Deputter K. (Ostende)
Frederic chez Wackenier E.
(Dixmude)
Jessey chez De Visscher F.
(Ostende)
Frederik chez D'Helft R. (Bruges)
Ollivier chez De Schrevel G.
(Furnes)
Joke chez Vandewalle R. (Bredene)



RETRAITES

Années de service
ADMINISTRATION CENTRALE

Van Hecke F., rédacteur 36

ANVERS

Cornelis F., cond.-rec. AB 28
Dehouwer J., cond.-rec. AB 40
Geboes J., cond.-rec. AB 38
Smidts L., cond.-rec. AB 32
Van Hooydonck C., cond.-rec. AB 33
Verbit G., cond.-rec. AB 37
Wouters F., 1er ouvr. d'él. 35
Heynen F., receveur 35
Van Tichelt J., ouvr. qual. 28

FLANDRE ORIENTALE

Mets R., ouvr. d'él. 34

HAINAUT

Gérard R., ouvr. qual. 35
Raeymackers J., brigadier 34
Scutnaire S., cond. AB 37
Gérard C., receveur 40
Huge J., ouvr. qual. 39

LIEGE

Decerf A., cond.-rec. AB 40
Nys H., 1er ouvr. qual. 16
Robert A., receveur 22

BRABANT

Bollaerts F., cond-rec AB	38
De Brabanter A., cond-rec. AB	34
Feyaerts R., ouvr. qual. 1e cl.	33
Junius K., rec.-cond. él.	32
Cumps F., cond.-rec. AB	27
Van Belle P., cond.-rec. AB	32
Van Damme J., cond.-rec. AB	36

LIMBOURG

Lambregs A., cond.-rec. AB	37
Nicolai P., cond.-rec. AB	31
Buntinx G., 1er ouvr. qual.	37

FLANDRE OCCIDENTALE

De Knock R., cond.-rec. AB	36
Devreker C., cond.-rec. AB	36
De Wulf K., cond.-rec. AB	26
Mermuys G., chef pioch.	36

LES LONGUES CARRIERES



F. Bollaerts
Brabant
du 23.8.1941
au 1.10.1979



R. De Knock
Flandre oc.
du 7.5.1939
au 1.8.1975



G. Mermuys
Flandre oc.
du 29.3.1945
au 31.8.1981



J. Geboes
Anvers
du 3.7.1942
au 31.12.1980



A. Ledent
Liège
du 31.3.1938
au 30.6.1981



S. Scutnaire
Hainaut
du 4.11.1944
au 31.8.1981



C. Devreker
Flandre oc.
du 5.12.1945
au 9.8.1981



G. Verbist
Anvers
du 28.12.1944
au 30.8.1981

NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

FLANDRE ORIENTALE	Age
Geerts E., cond. AB	28
HAINAUT	
Descamps W., aubettier	55
FLANDRE OCCIDENTALE	
Vancoillie R., 1er contrôleur	60

ALLOCATAIRES
C.A.M.-C.R.A.-C.R.I.
C.A.S.-C.C.T.

ANVERS

Segers F., conducteur AR	75
Vloemans F., chef piocheur	91
Jaspers J., chef de dépôt de 1ère cl.	78
De Herdt J., manoeuvre	82
Mertens A., ouvr. qual.	78
Schots P., cond. él.	77

HAINAUT

Delorgne A., ouvr. qual. de 1ère cl.	82
Gérard E., ouvr. qual.	62
Robert A., ouvr. qual.	78
Appart T., brigadier	84
Desmidt A., conducteur AB	59
André R., conducteur él.	77

NAMUR-LUXEMBOURG

Barbeaux R., brigadier	68
Schul D., piocheur	76
Praile A., cond.-rec. AB	74
Dubucq F., chef de mouv. de 2e cl.	82
Dubois J., cond.-rec. AB	46
Mignon R., cond.-rec. AB	70
Istat A., 1er ouvr. qual.	68
Eloy L., contrem. de 1ère cl.	91
Gillet J., piocheur	77

LIEGE

Demal G., receveur	89
--------------------	----

BRABANT

Vandenwinckel A., cond. él.	69
Van Buggenhout P., receveur	73
Caes H., piocheur	85
Deleus E., cond. él.	85
Declercq G., receveur	82
Boogaerts J., brigadier	76

LIMBOURG

Vinnis C., chef pioch.	86
Buekers G., ouvr. qual.	74

LIVRES ET

REVUES



DE OOSTVLAAMSE BUURTTRAM IN BEELD,

par A. ver Elst (Europese Bibliotheek, Gasthuisstraat, 12, Zaltbommel - Pays-Bas ; prix : 475 F).

Une brève introduction reprenant quelques points essentiels de l'histoire du tram vicinal en Flandre orientale précède une série de 116 photos, anciennes et plus récentes. Joliment présenté, agréable à l'oeil, ce livre ne manquera pas d'évoquer de nombreux souvenirs.

DE GENTSE STADSTRAM IN BEELD,

par A. ver Elst (du même éditeur ; prix : 450 F).

Même conception que l'édition précédente. Ce petit livre paraît précisément à un moment où le tramway urbain gantois, toujours jeune malgré une existence plus que centenaire, a été complètement renouvelé avec des voitures P.C.C. de fabrication belge.

'T VOSSKE

(éditeur responsable : M. De Ceulaerde J., Tweelingenstr. 82, 2000 Anvers ; tél. : 031/35.26.77).

Mensuel des «Vrienden van het Openbaar Stads- en Streekvervoer» comportant des avis de cette association ainsi que des informations diverses sur différentes sociétés de transports en commun nationales et étrangères.

D'UNE LIGNE ... À L'AUTRE

(Revue bimestrielle pour le personnel de la «Société des Transports intercommunaux de la Région liégeoise», rue Frédéric Nyst 36, 4020 Liège ; tél. : 041/42.00.90).

Ce nouveau journal d'entreprise commence d'emblée avec une mise en page originale et en couleur. Les 3 premiers numéros contiennent des articles intéressants sur les associations sportives et sur l'harmonie de la S.T.I.L., sur le tourisme, les grands travaux de la S.T.I.L., la S.T.I.L. à la télévision, etc ... Le coût de l'abonnement (1 an : 6 numéros) est de 150 F.



LE PROBLEME DE L'ENERGIE EN BELGIQUE (6)

L'énergie éolienne.

L'utilisation intensive de cette source d'énergie se heurte aux mêmes difficultés que pour l'énergie solaire: la densité d'énergie est très faible et présente des variations imprévisibles.

Une exploitation rentable de cette énergie n'est possible qu'avec de plus petites unités de conversion dispersées et construites aux endroits où la vitesse du vent est relativement élevée.

A côté de cela se posent également les problèmes du stockage d'énergie pour faire face aux périodes calmes, ainsi que du transport de l'énergie vers les consommateurs.

On peut dès lors dire que le vent présente, en tant que source d'énergie, de nombreux avantages importants :

- réserve inépuisable ;
- propreté : ne donne lieu à aucun déchet nuisible ;
- captage facile (pas de galeries ou de tours de forage) ;
- directement utilisable (pas de raffineries ou d'installations de gazéification).

Le vent présente également en tant que source d'énergie de grands inconvénients :

- la densité d'énergie de l'air est très faible et l'offre est inconstante.

C'est pourquoi il y a en général une mauvaise adaptation entre la demande d'énergie et l'offre d'énergie. Dans ces conditions, l'utilisation du vent n'est, en principe, vraiment possible qu'à l'aide de système de stockage de l'énergie.

L'énergie géothermique.

La chaleur géothermique est une forme d'énergie nucléaire fossile qui est principalement produite par la désintégration spontanée de matière radioactive dans le noyau terrestre. A supposer que les besoins énergétiques actuels soient couverts par les sources, la température de la terre se refroidirait dans son ensemble de 1°C, estime-t-on, en un million d'années.

Il en ressort qu'une énergie géothermique suffisante est potentiellement présente. Plusieurs centrales géothermiques sont déjà en fonctionnement à divers endroits du monde (Islande, Ita-

lie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, U.S.A.).

En général, le prix de revient est sensiblement plus bas que dans des centrales classiques. L'inconvénient est que l'on est lié à l'endroit, ce qui entraîne des frais de transport élevés, et que de tels systèmes de conversion sont polluants. C'est ainsi que les déchets contiennent de grandes concentrations de soufre, d'ammoniac et de bore, et qu'ils ne peuvent être déversés comme tel dans des rivières. Une solution consisterait à repomper ces déchets. Du point de vue européen, il y a peu de chances pour que l'on exploite cette source de façon intensive pour la production d'électricité. Il est fort possible toutefois que l'on utilise plus tard la géothermie de façon plus intensive à des fins de chauffage direct, à condition de pousser davantage la prospection et d'améliorer les actuelles techniques de forages.

Il existe déjà en France de telles installations pour le chauffage urbain. Les perspectives pour notre pays sont peu encourageantes ; on n'y connaît pas en effet de couches souterraines appropriées.

L'énergie marémotrice.

Cette forme d'énergie permanente pourrait garantir en théorie quelque 40 % de la puissance actuellement développée dans le monde.

Son exploitation pratique reste toutefois limitée aux endroits où se produisent des différences de niveau exceptionnellement élevées et où peuvent être construits des barrages-réservoirs suffisamment grands.

Dans la baie de la Rance en France, la première usine marémotrice a été mise en service en 1966.

Notre pays ne peut pratiquement pas recourir à ce type de centrales. Economiquement, ce procédé n'est pas encore compétitif et de plus, notre cordon littoral fort fréquenté (tourisme + navigation) ne se prête pas à de telles expériences.

C. REMPLACEMENT AU NIVEAU DU CONSOMMATEUR

Ce n'est pas seulement à la source et à la production qu'il faut penser à di-

versifier les sources d'énergie, mais on peut également passer à des énergies de remplacement au niveau du consommateur.

Ce remplacement peut alors signifier une importante source d'énergie complémentaire ; en outre, le budget consacré aux moyens énergétiques peut être considérablement comprimé du fait du remplacement éventuel d'une énergie coûteuse par une énergie bon marché.

L'industrie du gaz naturel et de l'électricité doit ici aussi faire prendre conscience au consommateur de l'élément d'économie que peut revêtir le remplacement de sources d'énergie.

Ainsi le remplacement du mazout par le gaz naturel pour chauffer son habitation constitue-t-il un moyen direct d'atténuer la dépendance du pays à l'égard des importations de pétrole.

Des sources d'énergie alternatives peuvent remplir en tant que telles une importante fonction complémentaire. L'énergie produite par le biais de moulins à vent et de panneaux solaires est un sujet qui est développé ci-après.

Chauffage électrique complémentaire.

Le chauffage électrique d'appoint doit être utilisé avec circonspection. Ce moyen ne présente pas toujours des avantages pour le consommateur.

Pour utiliser rationnellement l'énergie, il faut attirer l'attention sur les points suivants :

- lorsque le besoin de chaleur est moins important, comme au printemps et en automne, un radiateur électrique peut contribuer utilement en tant que chauffage d'appoint à maintenir à niveau la réserve de combustible ;
- en cas de froid rigoureux, il est rarement conseillé de faire appel à de tels appareils. Le chauffage électrique n'est en effet économique que dans des habitations parfaitement isolées thermiquement ;
- le chauffage électrique d'appoint peut être très embarrassant aux moments où la demande d'électricité est très élevée (de 7h30 à 8h30 et de 17h à 20h). Les réserves d'électricité ne sont pas à même de capter une surcharge imprévue et inhabituelle.

A qui envisage d'acheter un tel appareil, voici encore quelques conseils :

- assurez-vous d'abord que votre installation électrique intérieure permette le raccordement ;
- limitez la puissance de l'appareil au besoin réel de chaleur ;
- vérifiez s'il est équipé d'un réglage thermostatique.

(Texte extrait, après autorisation, du «Gaselwest-Magazine» n° 4 de 1979-Intercom Distributie West, 8500 Courtrai).

(à suivre)



Fêtes de sécurité

1000 jours sans accident Equipe N° 3 Ateliers & Bâtiments Fl. or.

C'est le samedi 26 septembre 1981, que les agents de l'équipe n° 3 - Ateliers et Bâtiments de Flandre orientale, accompagnés de leurs familles se réunirent au home de vacances «Zonnebloem», à Nieuport, pour fêter leur 1000 jours sans accident avec chômage.

Le programme prévu se déroula dans une atmosphère de fête : mot d'introduction par M. Beyaert, chef du service de Sécurité du Groupe de Flandre orientale; allocutions de M. Dubois, inspecteur principal adjoint du Service général de Sécurité et de M. Vervaeet,



directeur régional; distribution d'un cadeau souvenir; apéritif; banquet; joyeuse compagnie.

A tous, nos plus vives félicitations, et en route pour les 2000 jours sans accident !



2000 jours sans accident Equipe N° 5 Mouvement Malines 1

Dans la salle des fêtes du dépôt d'Anvers, Tjalkstraat, furent organisées, les 10 et 17 octobre, des fêtes en l'honneur des membres de l'équipe n° 5, à

l'occasion de leurs 2000 jours sans accident avec chômage.

Les familles étaient également présentes.

Autour des tables d'honneur avaient pris place, entre autres: MM. Goovaerts, directeur régional, Vanbrussel, ingénieur principal, Lasters, chef de

service de 1ère cl., Benoy, chef de la sécurité du Groupe d'Anvers. L'Administration centrale était représentée par: MM. Dubois, inspecteur principal adjoint, Vandersteen, ingénieur, Tissen et Crombeen, sous-chefs de bureau.

M. Benoy, chef de la sécurité, ouvrit la séance en rendant hommage aux membres de l'équipe n° 5. MM. Dubois et Vandersteen exprimèrent aussi leurs félicitations au nom de M. le Directeur général. Un goûter et une tombola pour enfants réjouirent jeunes et moins jeunes.

M. Goovaerts, directeur régional, au cours de son exposé, fit un bref historique de l'équipe n° 5 et associa dans ses remerciements et ses félicitations les épouses de ceux qui étaient fêtés. Un petit cadeau leur fut offert.

LES CHAMPIONNATS CYCLISTES s.n.c.v.



Les champions de Belgique 1981 :
J. Alaerts (à gauche) et R. Rosseel
(à droite).

ANVERS

Ce championnat s'est disputé à Tremelo, le 22.8.1981. Il a donné lieu à des épreuves passionnantes.

CATÉGORIE DES PLUS DE 35 ANS

Classement: 1) Farazijn G. 2) De Coninck 3) Deckers (champion d'Anvers) 4) Huygens 5) Van der Veken 6) Alaerts 7) Nijs 8) Letont 9) Strouven 10) Boone 11) Cambier 12) Goffings 13) Luyten 14) Brams 15) Vertommen 16) Thewis 17) Crombez.

CATÉGORIE DES MOINS DE 35 ANS

Classement: 1) Nobels 2) Rosseel 3) Heyens 4) Crauwels (champion d'Anvers) 5) Bilaey 6) Kins 7) Dufour 8) Van Geneugden 9) Moens 10) Hermans 11) Mertens 12) Wins 13) Roels 14) Van Ginckel 15) Verlinden 16) De Smet 17) Baillieu 18) Block 19) Coenen 20) Van Maele 21) Guldix 22) Raes 23) Van Laethem.

FLANDRE

Le championnat cycliste de Flandre s'est couru à Assebroek le 5.9.1981.

CATÉGORIE DES PLUS DE 35 ANS

Dès le départ, Crombez D. et Haegeman J. s'échappèrent du groupe. Ils furent toutefois rejoints au cours du 5e tour après avoir compté une trentaine de secondes d'avance. Au 8e tour, quatre hommes parvinrent de nouveau à fausser compagnie au peloton: Farazijn G., Vandewoestyne J., Deckers L. et Van Maeckelberghe G.

Ils n'allaient plus être inquiétés, mais à trois tours de la fin, Farazijn G. et Vandewoestyne J. lâchèrent leurs deux compagnons d'échappée. Le sprint final fut remporté par Farazijn.

Classement: 1) Farazijn G. (champion de Flandre) 2) Vandewoestyne J. 3) Deckers L. 4) Van Maeckelberghe G. 5) Farazijn E. 6) Alaerts J. 7) Strouven A. 8) Letont R. 9) Vanderveken L. 10) Nyns G. (coupe réservée au coureur le plus âgé) 11) Cambier L. 12) Brams F. 13) Thewis P. 14) Haegeman J. 15) Goffings L. 16) Crombez D.

CATÉGORIE DES MOINS DE 35 ANS

C'est Van Spauwen qui mit le feu aux poudres en prenant la tête avec Nobels, Helsmoortel et Vierstraete. Ces quatre hommes restèrent groupés jusqu'à 5 tours de la fin, lorsque Van Spauwen et Nobels se détachèrent. Au sprint, Nobels réussit à se défaire de Van Spauwen et put ainsi revêtir un maillot de champion bien mérité.

Classement: 1) Nobels R. (champion de Flandre) 2) Van Spauwen J.-P. 3) Helsmoortel R. 4) Vierstraete D. 5) Crauwels L. 6) Rosseel R. 7) Van Geneugden A. 8) Dufour B. 9) Roels F. 10) Heyens R. 11) Van Ginckel H. 12) Bouchez F. 13) (ex aequo) Kins J., Moens J.-P., Eloy B. et Kieseekoms D. 17) Mertens Ch. 18) Snick P. 19) Verlinden J. 20) Leveque G. 21) Desmet D. 22) Baillieu C. 23) Van Maele P. 24) Block R. 25) Van Deursen F. 26) Denys P. 27) Guldix F. 28) Aelbrecht J. 29) Van Laethem H. 30) Moortgat M.

LIMBOURG

Ce championnat qui s'est disputé le 13.9.1981 à Diepenbeek, a suscité un vif intérêt. C'est en effet après les épreuves courues dans chacune des 2 catégories, que devaient également être connus les champions de Belgique.

CATÉGORIE DES PLUS DE 35 ANS

Classement: 1) Van der Veken 2) Vandewoestyne 3) Deckers 4) Cambier 5) Strouven 6) Letont 7) Goffings (champion du Limbourg) 8) Alaerts 9) Nyns 10) Brams 11) Louagie 12) Bortels 13) Van Spauwen E. 14) Bomans 15) Thewis 16) Liekens 17) Theunis 18) Crombez.

CATÉGORIE DES MOINS DE 35 ANS

Classement: 1) Nobels 2) Rosseel 3) Van Spauwen J.-P. (champion du Limbourg) 4) Moens 5) Hermans 6) Vierstraete 7) Bouchez 8) Crauwels 9) Bilaey 10) Heyens 11) Dufour 12) Kins 13) Mertens 14) Van Ginckel 15) Block 16) Van Geneugden 17) Wins 18) Roels 19) Desmet 20) Elders.

FURENT COURONNÉS CHAMPION DE BELGIQUE :

Alaerts Jean, chez les plus de 35 ans, Rosseel Ronald, chez les moins de 35 ans.
Toutes nos félicitations !

ACTES DE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

*

ANVERS

Anvers: Pauwels C. (portefeuille + 8.520 F).

Turnhout: Verschaeve E. (portefeuille + 600 F), Dekort K. (portefeuille + 5.000 F), Van Gorp J. (portefeuille + 2.404 F).

*

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen: Beullens A. (688 F), Daelewijn E. (1.729 F), Van Cleemput J. (1.900 F), De Jaeger G. (500 F).

Herzele: Royaert J. (673 F).

Hofstade: De Vuyst J. (880 F).

*

HAINAUT

Charleroi: Demeulemeester G. (portefeuille + 1.452 F), Labasse R. (portefeuille + 2.000 F), Gilen P. (sac + 110.110 F).

Eugies: Rousselet F. (sacoche + 1.280 F + documents).

La Louvière: Trovato S. (portefeuille + 700 F), Gilson M. (sac à main dame + porte-monnaie + 750 F), Vandembrouck R. (sac + portefeuille + 2.550 F), Bosca A. (sac dame + 541 F), Meurice J. (sac + 3.008 F).

Mons: Costa A. (sacoche + 834 F + 10.000 F dev. étrang. + documents).

Tournai: Lagache D. (portefeuille + 2.473 F).

*

NAMUR-LUXEMBOURG

Andenne: Crefcœur J.-C. (1.000 F + documents).

Forville: Lefèvre V. (porte-monnaie + 643 F).

Havelange: Fery M. (portefeuille + 553 F).

Mehaigne: Thys M. (montre dame).

Namur: Deghelt M. (montre), Fossez D. (sacoche + portefeuille + 5.365 F), Gaux L. (portefeuille + 1.750 F), Mathijs J. (sac + 3.000 F), Meys J. (portefeuille + 1.037 F), Prinsen G. (portefeuille + 1.536 F), Wanson R. (portefeuille + 640 F).

PROBITE

LIEGE

- Bassenge** : Renotte (774 F).
Bressoux : Bloom R. (1.300 F),
Eupen : Simon A. (1.100 F).
Liège St-Gilles : Remy J. (1.220 F),
 Bourgeois J. (2.500 F), Luxon (1.670 F).
Omal : Humblet (1.100 F).
Rocourt : Jaspart (670 F).
Warzée : Lebecque A. (2.700 F),
 Evrard A. (720 F), Colaris J. (3.274 F).



BRABANT

- Asse** : De Wit P. (portefeuille + 3.877 F).
Louvain : Poelman R. (portefeuille + 420 F).
Tielt : Brams F. (sacoche + 3.620 F).
Tirlemont : Meulemans R. (portemonnaie + 7.410 F).



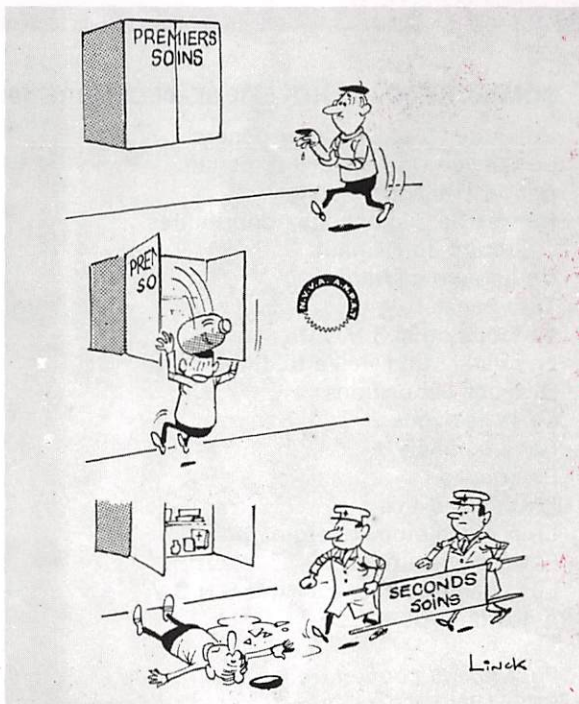
LIMBOURG

- Genk** : Geusens R. (bracelet en or),
 Goffings L. (montre dame).
Hasselt : Bartholomevis W. (portefeuille + 783 F),
 Borgers J. (600 F), Bollen J. (sacoche + 1.135 F).
Lanaken : Verstappen P. (sacoche + 3.797 F),
 Hendriks V. (sacoche + 3.420 F + 115 FI),
 Hoedemakers J. (portefeuille + 4.313 F + 2,25 FI),
 Dirks J. (portefeuille + 550 F).
Maaseik : Geusens P. (portemonnaie + 750 F + 15 FI),
 Saelmans C. (montre dame),
 Langens E. (portefeuille + 645 F),
 Brouwers L. (manteau + 640 F).
Tessenderlo : Ramaekers R. (portefeuille + 839 F),
 Alenteyns M. (portefeuille + 1.038 F).

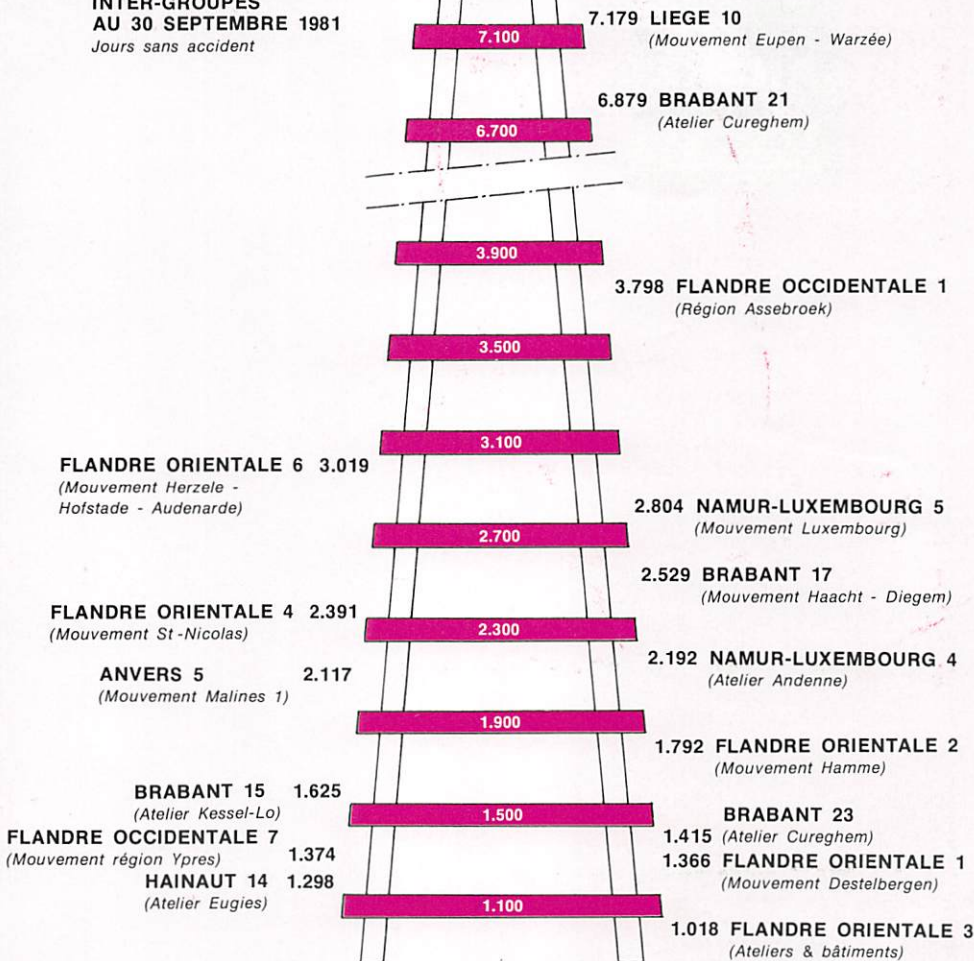


FLANDRE OCCIDENTALE

- Assebroek** : Vandecasteele M. (portemonnaie + 500 F),
 Maelstaf G. (sacoche + 28 FI),
 Ramman R. (machine à calculer électronique).
Courtrai : Iserbyt H. (sacoche + 785 F),
 Decocker E. (portefeuille + 5.000 F),
 Mestdach A. (portefeuille + 434 F),
 D'Haene R. (sac + 6.300 F),
 Bruneel R. (calcul. de poche),
 Rommel H. (portefeuille + 910 F),
 Vandekerckhove M. (portefeuille + 800 F),
 Vancoillie G. (portefeuille + 1.500 F),
 Verbeke W. (passeport + 500 F),
 Deloof G. (valise + clarinette),
 Demeyere G. (sac + montre).
Ostende : Gryson L. (portefeuille + 820 F),
 Devriese E. (appareil fotogr.),
 Castelein J. (portemonnaie + 1.147 F),
 Baten J. (portefeuille + 634 F),
 Meeschaert R. (portefeuille + 5.715 F),
 Walrave L. (portefeuille + 1.311 F).



CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES AU 30 SEPTEMBRE 1981
 Jours sans accident



SOMMAIRE N° 215 NOVEMBRE-DECEMBRE 1981

Vœux de M. le Directeur général	2
Le Service Commercial remercie	3
Action Transport Public	3
Remise de distinctions honorifiques	
Groupe du Hainaut	4
Un acte de courage	4
Tarif zonal	5
l'Infobus de la S.N.C.V.	5
Le cristal : une vieille tradition belge	6
Diverses expositions	6
Le saviez-vous ?	7
Page familiale	8
Personalia	10
Livres et revues	11
Le problème de l'énergie (6)	12
Fêtes de sécurité	13
Les championnats cyclistes S.N.C.V.	13
Actes de probité	15

Photo de la couverture :

*SERAING : Cristalleries du Val St-Lambert :
la taille du cristal.*

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*